

Comment nous protégeons vos renseignements personnels sur la santé

- Nous procédons régulièrement à des vérifications au hasard pour nous assurer que les renseignements personnels sur votre santé ne peuvent être consultés que par les personnes qui vous fournissent des soins.
- Vos renseignements seront protégés à l'aide d'un ensemble approprié de mesures : physiques (p. ex. portes verrouillées), techniques (p. ex. mots de passe et chiffrement) et administratives (p. ex. politiques). Les membres du personnel, médecins et bénévoles doivent aussi signer des ententes de confidentialité.
- Nous mènerons des enquêtes sur toute préoccupation que vous avez au sujet de nos pratiques en matière de protection de la vie privée et prendrons les mesures nécessaires pour y donner suite.
- Communiquez avec Gestionnaire, Protection de la vie privée de l'information pour obtenir plus de renseignements sur la façon de retirer ou d'annuler votre consentement relativement à vos renseignements personnels sur la santé.

Vos droits et vos choix

Vous ou votre mandataire spécial avez le droit :

- de voir et d'obtenir une copie de vos renseignements personnels sur la santé ou de votre dossier médical.
- de nous demander d'apporter des corrections à vos renseignements personnels sur la santé s'ils sont inexacts ou incomplets.
- de nous demander de ne pas communiquer vos renseignements personnels sur la santé à d'autres professionnels de la santé — nous ne les communiquerons que si la loi le permet ou l'exige.
- d'être informé lorsque vos renseignements personnels sur la santé ont été volés, perdus ou qu'on y a accédé sans autorisation.

Si vous voulez avoir accès à vos renseignements personnels sur la santé ou les faire corriger, communiquez avec le Département de documents médicaux (des frais pourraient s'appliquer).

L'hôpital général St. Joseph d'Elliot Lake Coordonnées

Gestionnaire, Protection de la vie privée
de l'information
(705) 848-7182, poste 2441

Département de documents médicaux
(705) 848-7182, poste 2298

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec le :

Bureau du commissaire à l'information et à la
protection de la vie privée/Ontario
2, rue Bloor Est, bureau 1400
Toronto (Ontario) M4W 1A8
(416) 326-3333 ou 1 (800) 387-0073
Site Web : www.ipc.on.ca

Connecting Ontario

1-866-250-1554

www.connectingontario.ca

info@ehealthontario.on.ca



ST. JOSEPH'S
GENERAL HOSPITAL
ELLIOT LAKE

70 Spine Road, Elliot Lake , Ontario
P5A 1X2

Protection des renseignements personnels sur la santé



ST. JOSEPH'S
GENERAL HOSPITAL
ELLIOT LAKE

L'hôpital général St. Joseph d'Elliot Lake Notre engagement envers la protection de votre vie privée



À L'hôpital général St. Joseph d'Elliot Lake (SJGH), nous sommes déterminés à protéger votre vie privée. Lorsqu'il s'agit de recueillir, d'utiliser ou de communiquer vos renseignements personnels sur la santé, nous respectons la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS) pour nous assurer que vos renseignements demeurent strictement confidentiels et sont conservés de manière sécuritaire.

Que sont les renseignements personnels sur la santé?

Les renseignements personnels sur la santé sont des renseignements verbaux, écrits ou électroniques à votre sujet, se rapportant à votre santé ou à vos antécédents médicaux. Ils comprennent :

- Votre nom
- Votre date de naissance
- Votre adresse
- Votre numéro de téléphone
- Les renseignements concernant vos examens, traitements et soins
- Les renseignements personnels et sur la famille que vous ou votre mandataire spécial avez transmis à votre médecin ou à d'autres personnes qui participent à vos soins

Pourquoi recueillons-nous vos renseignements personnels sur la santé?

Nous recueillons des renseignements personnels sur la santé des patients afin de pouvoir vous identifier chaque fois que vous visitez l'hôpital. Nous recueillons aussi des renseignements sur les examens et interventions subis lors de vos visites et les notons dans votre dossier.

Les renseignements personnels sur la santé recueillis ne peuvent être consultés que par les membres du personnel participant à vos soins directement (comme les médecins, infirmières, technologues, techniciens, thérapeutes et autres professionnels de la santé) ou ceux qui jouent un rôle de soutien comme ceux travaillant aux Archives médicales et aux Services financiers.

Pourquoi utilisons-nous vos renseignements personnels sur la santé?

- Afin de trouver votre dossier médical chaque fois que vous visitez SJGH.
- Afin de nous aider à vous fournir les meilleurs soins possible, ce qui pourrait comprendre la communication de vos renseignements personnels à d'autres établissements de santé et fournisseurs des soins de santé participant à vos soins.
- Afin d'offrir une formation efficace à nos professionnels de la santé, administrateurs et étudiants.
- Afin de satisfaire aux exigences légales et réglementaires. Par exemple, nous recueillons votre numéro d'assurance-maladie parce que nous en avons besoin pour votre traitement et pour obtenir le paiement de vos soins.
- Afin d'appuyer les projets de recherche approuvés.
- Afin de recueillir des fonds pour améliorer nos soins et nos programmes de santé.
- Afin d'aider le gouvernement provincial à réaliser son objectif de détenir un dossier médical électronique (DMÉ) pour tous les Ontariens et Ontariennes. À mesure que ces systèmes sont mis en place, les renseignements contenus dans votre DMÉ seront conservés de façon sécuritaire dans des bases de données communes sur les renseignements personnels sur la santé et ne pourront être consultés que par les professionnels de la santé autorisés.

Quand divulguons-nous vos renseignements personnels sur la santé?

Il nous arrive de divulguer des renseignements personnels sur la santé dans certaines situations :

- Lorsqu'un membre de votre cercle de soins a besoin de certains renseignements à votre sujet.
- Lorsqu'un mandataire spécial ou un procureur au soin de la personne prend des décisions en votre nom.
- Lorsque la loi nous y oblige, nous les divulguons à des organismes comme la Société d'aide à l'enfance.
- Lorsque cela est nécessaire pour la facturation, la compilation de statistiques et la gestion des soins de santé.
- Lorsqu'un tiers les a demandés et que vous avez donné votre consentement à leur divulgation (vous avez le droit d'annuler votre consentement en tout temps, sauf lorsque la divulgation est exigée par la loi).

SJGH ne peut divulguer les renseignements personnels sur la santé d'un patient à un membre de la famille ou à un ami que si le patient ou son mandataire spécial donne son consentement. Le membre de la famille ou ami qui demande des renseignements personnels sur la santé d'un patient pourrait devoir présenter une preuve d'identité.

Nous divulguons aussi vos renseignements personnels sur la santé dans les situations suivantes. Si vous ne voulez pas que vos renseignements soient divulgués dans ces situations, veuillez nous l'indiquer.



Vos renseignements sont divulgués à d'autres fins	Si vous ne voulez pas participer à ces programmes :
<p>Notre répertoire des patients</p> <p>Votre nom, votre emplacement et votre état de santé général pourraient être fournis aux personnes qui les demandent par téléphone ou en personne.</p>	<p>Informez le registraire ou votre infirmière que vous ne voulez pas que ces renseignements soient divulgués et nous éliminerons votre nom de notre liste. Une fois que votre nom aura été éliminé, nous ne divulguerons pas le fait que vous êtes à l'hôpital aux personnes qui nous le demandent.</p>
<p>Collectes de fonds</p> <p>Nous fournissons votre nom et votre adresse postale à la Fondation afin qu'elle puisse communiquer avec vous lorsqu'elle mène des activités de collecte de fonds pour HSN.</p>	<p>Communiquez avec Gestionnaire, Protection de la vie privée de l'information au 705-848-7182, poste 2441, ou avec la Fondation au 705-848-7182, poste 2441 et dites-nous que vous ne voulez pas que la Fondation communique avec vous.</p>
<p>Affiliation à un groupe confessionnel</p> <p>Les membres du clergé de votre groupe confessionnel ont accès à votre nom et à votre emplacement à l'hôpital lorsqu'ils sont en visite à l'hôpital.</p>	<p>Pendant le processus d'inscription, veuillez simplement ne pas fournir de détails sur votre affiliation à un groupe confessionnel.</p>